

CHARTRE DE L'UTILISATEUR DE L'ESPACE PUBLIC NUMERIQUE

L'Espace Public Numérique (EPN) est ouvert à tous, adultes ou enfants, Fleuryens ou non, souhaitant accéder aux ressources informatiques/numériques.

Toute utilisation de l'EPN est soumise à une inscription préalable auprès de l'animateur.

Les personnes de moins de 18 ans doivent avoir l'autorisation d'un responsable légal lors de l'inscription. L'accès du site est interdit aux enfants de moins de 12 ans non accompagnés.

L'Espace Public Numérique est équipé de 8 postes informatiques. Ils permettent :

- ▶ Un accueil individualisé.
- ▶ La sensibilisation et l'accompagnement du public sur les outils et les usages liés au numérique.
- ▶ L'utilisation de télé services (e-formation, e-administration, services publics).
- ▶ Le soutien à la recherche d'emploi.
- ▶ L'accès à Internet...
- ▶ Réaliser des travaux informatiques (traitement de textes, feuilles de calculs, mise en page...).
- ▶ Communiquer par messagerie électronique ou autres moyens (visio-conférence, skype...).
- ▶ Construire des applications multimédia (photos, dessins, musiques, animations, vidéos).
- ▶ Jouer, sous certaines conditions, notamment que le jeu présente un intérêt pédagogique (à la discrétion du responsable de l'espace).

Les différents types d'activités pourront être pratiqués en fonction de la disponibilité de l'animateur :

- ▶ Des séances d'initiation à l'informatique et à l'Internet encadrées via des ateliers collectifs.
- ▶ Des séances thématiques variées et encadrées via des ateliers collectifs.
- ▶ Des temps d'accueil libre de consultation.
- ▶ Des temps d'accueil personnalisé (médiation individuelle à l'autoformation).

L'animateur est chargé de veiller au bon fonctionnement du matériel, au respect du règlement et peut refuser l'accès à l'Espace Public Numérique aux utilisateurs qui ne l'auraient pas respecté.

Les données relatives à l'identité et à la situation des usagers sont confidentielles et ne peuvent être communiquées à des tiers. Conformément à la loi Informatique et Libertés, chacun a droit d'accès et de rectification sur les données le concernant. L'inscription est subordonnée à la signature du présent règlement, que chaque utilisateur s'engage à respecter.

Les utilisateurs devront se conformer aux horaires d'ouverture et au planning des ateliers collectifs de l'Espace Public Numérique. La durée de consultation libre peut être limitée à une heure par personne et par jour en fonction du planning de l'Espace Public Numérique.

L'utilisateur est personnellement responsable de l'usage qui en est fait de son compte utilisateur.

L'impression de tout document passe automatiquement par une demande d'autorisation d'impression à l'animateur et est contrôlée par celui-ci.

Afin de pouvoir utiliser le matériel, mais également mener à bien un projet, il est possible de réserver une séance et une durée par téléphone ou mail.

L'Espace Public Numérique ne serait être tenu pour responsable des vols commis dans son enceinte. Il est recommandé de prendre les précautions d'usage.

EPN DE FLEURY-SUR-ORNE
20 rue François Mitterrand
14123 Fleury-sur-Orne
Tél. : 02 31 84 31 94
epn@fleury-sur-orne.fr
www.epn.fleury-sur-orne.fr

ACCÈS LIBRE SUR LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mardi
16h30-19h

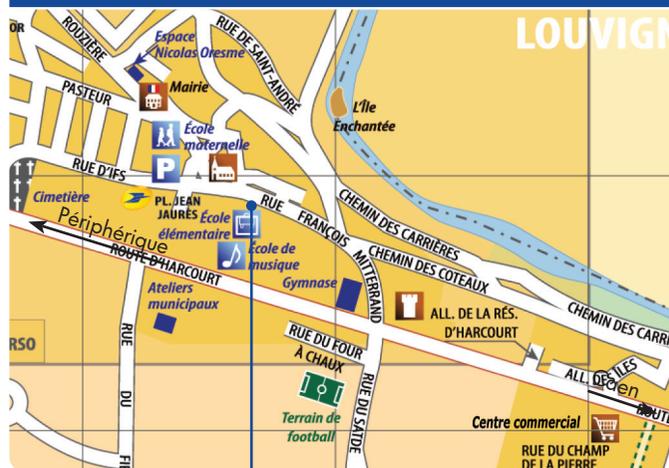
Mercredi
10h-12h30 et 14h-18h

Jeudi
14h-18h

Vendredi
16h30-19h

Samedi
10h-12h30

PLAN D'ACCÈS



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Espace Public Numérique Présentation



UN EPN, POUR QUI, POURQUOI ?

L'Espace Public Numérique (EPN) a pour mission de permettre aux fleurysiens d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique dans le cadre d'actions diversifiées : rencontres, débats, ateliers collectifs d'initiation ou de production, médiations individuelles, libre consultation, etc.

ÉQUIPEMENTS

4 ordinateurs fixes.
4 ordinateurs portables.
5 casques audios avec micros.
Imprimante multifonction.

NUMÉRIQUE ET LOISIRS

Jeux libres.
Accès libre : consultation autonome libre consultation de sa boîte mail, recherches diverses.
Accès aux réseaux sociaux.



ADMINISTRATIF ET NUMÉRIQUE

Aide aux démarches liées à l'emploi, aux télé-candidature, aux services publics en ligne...

ÉTUDIER À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Wifi.

Ressources en ligne :

- ▶ Code de la route
- ▶ Vodéclic : autoformation bureautique et informatique
- ▶ Langues

LA TOILE DES ENFANTS

Jeux.
Histoires numériques.
Des revues interactives : histoires et jeux.
Soutien scolaire.



SITOTHÈQUE

Une sélection de sites à votre disposition.

DES ATELIERS D'INITIATION POUR GRANDS DÉBUTANTS

Chaque mardi de 14h30 à 16h30
(hors vacances scolaires).

L'accès est réservé en priorité aux Fleuryisien(ne)s et limité à 8 participants.

Inscription obligatoire au 02 31 84 31 94.

De la découverte de l'ordinateur en passant par Internet, la messagerie ou différents logiciels, des ateliers clairs axés sur la pratique de l'informatique.

